

La reconstitution d'un trésor de cathédrale au XX^e siècle : l'exemple de Toul

Alde Harmand

Si aujourd'hui, nous avons l'habitude de trouver les trésors d'église ouverts au public, à l'origine ils n'étaient pas destinés à être vus au quotidien et n'étaient accessibles qu'à un nombre restreint de personnes autorisées. Le fait d'être enfermé derrière une lourde porte, renforcé par le fait d'être interdit d'accès au plus grand nombre, a toujours conféré aux trésors un côté mystérieux et quelque peu secret. Nous pouvons recenser actuellement environ 270 trésors en France, plus ou moins ouverts à la visite. Ils sont devenus par le regroupement et l'exposition de pièces, de véritables conservatoires de l'art. Les objets propriétés dès leur origine du trésor d'un lieu sont peu nombreux en France. Ils ont, en effet, été victimes de remaniements et de fontes au cours des siècles et ont surtout subi les destructions révolutionnaires.

Qu'est-ce qu'un trésor ?

L'affectation liturgique prévaut comme vocation première. En effet, le culte chrétien nécessite des objets indispensables à sa célébration et nous pouvons alors distinguer deux catégories d'objets dans les trésors :

- le *ministerium*, tout ce qui est nécessaire à la célébration du culte. Les matières précieuses sont prescrites par le Pape Urbain 1^{er} au III^e siècle pour les calices, les patènes et par la suite tous les objets en contact direct avec le Saint Sacrement. Mais elles sont utilisées également pour d'autres types d'objets afin de souligner la solennité de certaines cérémonies ;
- *l'ornamentum*, pour orner l'église. Garnitures d'autel, burettes et plateaux, encensoirs et navettes, seaux à aspersion, croix de procession, baisers de paix, bénitiers, coffrets aux saintes huiles, croix pectorales, crosses, bougeoirs, anneaux épiscopaux, aiguières et bassins sont les plus courants.

L'orfèvrerie reste le cœur d'un trésor et, par sa préciosité, sera la première victime des vicissitudes de l'histoire.

Histoire du trésor de Toul

Il s'est constitué au fil des siècles. La cathédrale étant l'église mère du diocèse, le trésor se doit d'être somptueux. Il nous est connu par six inventaires : 6 juillet 1575 / 10 mars 1622 / 8 avril 1630 / 6 novembre 1634 / 9 novembre 1638 / 6 septembre 1662 (1) et surtout et malheureusement par les inventaires révolutionnaires (2). Quelques pièces sont antérieures à la construction de la cathédrale gothique et proviennent des anciens édifices, comme le manuscrit des Évangiles daté du VI^e siècle (indiqué dans l'inventaire révolutionnaire) en caractères romains antiques et en lettres d'or, ainsi que les trois croix de procession en or ornées de pierres précieuses dons de l'évêque Pibon (XI^e s.). Ces ensembles sont connus par une visite au trésor en 1746 et par les inventaires de 1792.

Que renferme-t-il ?

Reliques et reliquaires. Le mot trésor est fortement associé à celui du culte des saints et de leurs reliques. Le culte des reliques est une caractéristique du catholicisme depuis la fin de l'Antiquité. Elles sont la richesse spirituelle d'une église et les reliquaires en sont la richesse matérielle, véritables réserves monétaires en fonction des circonstances. Leurs formes sont multiples : buste-reliquaire, reliquaire morphologique représentant la partie du corps qui constitue la relique, croix-reliquaire, reliquaire-monstrance ou encore châsse en forme d'église ou de coffret.

Durant la période médiévale, la renommée du trésor est assurée par les recueils des miracles des saints et des reliques, parfois colportés par des troubadours dans tout le diocèse. Les reliques prestigieuses attirent les pèlerins en nombre, donc de substantiels dons indispensables à la construction, l'embellissement et l'entretien de la cathédrale. Elles sont sorties du trésor pour les grandes occasions. Les rares ostensions sous le contrôle du clergé suscitent alors chez le fidèle l'impérieuse envie d'assister aux cérémonies qui le permettent.

Dédiée à saint Étienne, la cathédrale possède deux reliques du saint : un fragment d'une côte enfermée dans le livre d'une grande statue en pied du proto-martyr, en vermeil doré, gravé et enrichi de pierreries sur l'orfroi, et pesant plus de 18 kilogrammes, ainsi que la parcelle d'un caillou teint du sang du saint.

Le siècle épiscopal de Toul a donné quatorze évêques honorés comme saints en plus de saint Mansuy, évangéliste au IV^e siècle. Des reliques de tous ces saints étaient enfermées dans la grande châsse des évêques de Toul, longue d'un mètre, large de cinquante centimètres et haute de soixante-dix centimètres, ornée de statuettes ; elle avait la forme d'un tombeau.

L'inventaire des reliques trouvées en 1662 dans le trésor, indépendamment des grandes châsses se trouvant dans le chœur derrière les tableaux : Notre-Dame, saint Mansuy, saint Gérard, saint Amon, sainte Aprône, sainte Ursule et ses compagnes, fait état de quatre-vingt reliques, donc autant de reliquaires. Cela ne comptabilise pas les reliques non enchâssées qui sont contenues dans vingt-six bourses précieuses accrochées sur une longue perche – dénommée la perche aux reliques - dont l'ostension au niveau du maître-autel et à moitié de hauteur sous voûte se fait du 2 août au 16 septembre (lendemain de la fête de saint Epvre).

Les reliques des saints primitivement enchâssées dans des reliquaires en bois sont insérées dans de riches reliquaires pour les présenter avec faste aux fidèles. Ces châsses d'or et d'argent sont rehaussées de pierres précieuses, de perles, d'émaux, de camées. Selon les besoins et les modes, certains reliquaires sont dégarnis pour en orner de nouveaux, d'autres sont fondus pour en créer d'autres.

Mais les reliques les plus somptueuses sont celles touchant de près le Christ (3) et la Vierge. Les évêques, en imitation du roi saint Louis, qui a acquis auprès de Baudouin II, empereur latin de Constantinople entre 1239 et 1242 des reliques prestigieuses comme la couronne d'épines, vont se constituer de véritables petites saintes chapelles. On pouvait ainsi admirer au trésor de Toul, la pointe du Saint Clou qui est à Trèves, des fragments de la Vraie Croix, de la palme, du Sépulcre, du Suaire, de l'éponge, de la crèche, de la robe, d'une pierre teinte de sang du Christ, de la colonne de la flagellation et de la chandelle du Sépulcre. Dans trois reliquaires en cristal étaient exposées à la vénération des fidèles, des Cheveux de la Vierge, une parcelle de la Robe de la Vierge et du saint Lait de la Vierge (4).

L'orfèvrerie commune. Elle sert essentiellement à l'usage de l'autel pendant la messe pour le sacrement de l'Eucharistie, moment culminant de la liturgie avec la présence réelle du Christ dans les espèces consacrées. Le célébrant utilise des vases sacrés en métal précieux - calice, patène, ciboire et pyxide -, le plus souvent richement ciselés de scènes. Les reliquaires et objets précieux sont posés sur des étagères dans la salle du trésor. Il ne s'agit pas de les

exposer, mais simplement de les entreposer en sécurité. Toute cette accumulation constitue une véritable réserve monétaire.

Comment s'est-il constitué ?

Il s'enrichit au fil des siècles par des dons et des commandes. Le recours aux sources archivistiques que sont les inventaires, les actes capitulaires, les marchés, permet de cerner certaines commandes réalisées pour la cathédrale et montre la prospérité et la vitalité de la cité épiscopale. Donner pour recevoir le salut éternel : telle est la motivation principale des généreux donateurs. Mécénat va alors rimer avec espérance de l'au-delà. Certains dons peuvent être identifiés grâce aux armoiries laissées sur les objets offerts comme pour l'autel de Notre-Dame au pied d'argent où « sont 6 chandeliers d'argent de moyenne grandeur qui sont un don de l'Empereur, chargés des armes de la Maison de Lorraine » (5). Les hauts dignitaires du clergé restent les principaux commanditaires et jouent une impulsion forte dans les commandes d'orfèvrerie. Les dons les plus exceptionnels viendront logiquement des évêques, des chanoines et de la fabrique du chapitre cathédral. Le 21 mai 1466, Etienne de Clisenteines, archidiacre de Toul et vicaire général d'Antoine de Neufchâtel, fait don d'une rose ultramarine avec les reliques s'y trouvant attachées, le tout provenant de la succession de son grand-oncle, doyen de Saint-Dié, lequel en 1430 la reçut avec les bijoux et ornements du souverain pontife des mains du camérier du pape Clément (6).

Jacques le Fieux offre à l'église de Toul sa chapelle de vermeil à sa mort (7) : « Le 13 juillet 1747, est présenté en chapitre pour être mis au trésor, un reliquaire d'or garni de 6 beaux saphirs et enrichis de 10 diamants d'un prix considérable lequel ayant été donné à Monsieur l'Evêque et Comte de Toul par Emmanuel III, roi de Sardaigne duc de Savoie, après la célébration de son mariage avec la Princesse de Lorraine Elisabeth-Thérèse le 5 mars 1737 à Lunéville présidé par l'Evêque de Toul ».

En 1742, le chapitre-cathédral reçoit par testament d'un chanoine cent-douze marcs de vaisselle d'argent qui va permettre de faire fabriquer par un orfèvre parisien un devant d'autel d'argent et six grands chandeliers et une croix d'argent, le tout pesant soixante-dix-sept kilogrammes d'argent (8). Parmi les commandes les plus somptueuses, nous retiendrons le don de l'évêque Drouas d'un grand ostensor en 1761 pour lequel l'évêque « donne une somme de 100 louis d'or et plus si il est nécessaire » (9). Le travail est passé auprès de l'un des plus célèbres orfèvres parisiens, Roettiers.

La vie d'un trésor est faite de ponctions et de destructions. Nous pouvons parler d'heurs et de malheurs d'un trésor

La préciosité des matières utilisées est le facteur premier de ces disparitions. En renouvellement perpétuel, véritable réserve monétaire, il peut être ponctionné en période de troubles et de guerres, de restaurations de la cathédrale, mis en gage (10), ou tout simplement modifié selon les modes où des objets anciens vont être fondus pour en fabriquer d'autres dans le goût artistique du moment. Une des causes bien connues de la rareté de l'argenterie d'Ancien Régime est due aux fontes royales pour nécessité du royaume. Il arrive en effet au roi de France d'avoir recours aux trésors des églises lorsque ses finances sont au plus mal. Louis XV lors du désastre de la guerre de Sept Ans, signe des lettres patentes demandant « aux fabriques et communautés ecclésiastiques de porter leur vaisselle et argenterie à ses hôtels de monnaie » (11). Les vols sont assez rares, et le plus spectaculaire remonte à mai 1285 où vingt-sept malfaiteurs, qui étaient des bourgeois de la ville, pillent le trésor et le chartrier.

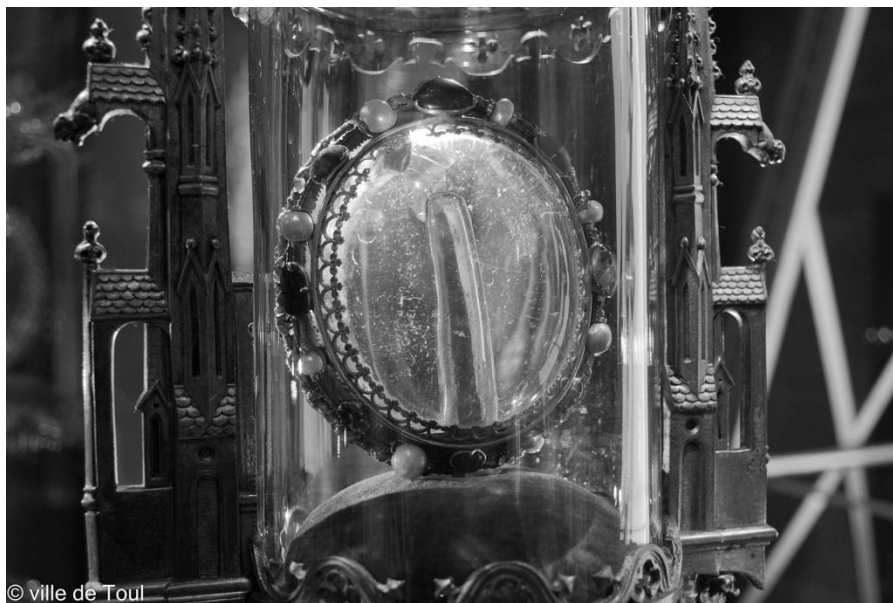
Mais les fontes drastiques de la période révolutionnaire où disparaissent la quasi-totalité des trésors constituent les pertes les plus conséquentes. A la suite du décret de l'Assemblée

Nationale en date du 12 juillet 1790 sur la constitution civile du clergé, les districts doivent procéder à l'inventaire des trésors des églises. Il sera effectué le 27 octobre à Toul où toutes l'argenterie est transportée dans la salle du Trésor et les clefs confiées au commissaire du directoire et les scellés mis sur la première porte. En application du décret du 3 mars 1791, toute l'orfèvrerie inutile à la suite de la suppression des paroisses et de toutes les maisons religieuses doit être envoyée aux hôtels de monnaie. Néanmoins une instruction du 20 mars 1791 stipule que les pièces d'orfèvrerie antérieures à 1300 doivent être conservées. Le 15 octobre 1793, sur ordre du receveur du district, le reste de toutes les pièces d'orfèvrerie est envoyé au creuset. Pour la cathédrale, ce sont au total 627 kilogrammes d'argent et un kilogramme d'or qui partent à la fonte, et 400 kilogrammes de draps d'or et d'argent.

Avec le rétablissement du culte et la nationalisation des biens du clergé lors du Concordat, on assiste à l'affectation au culte des rares objets sauvés des destructions retenus dans les dépôts. Des objets ressortent à ce moment et la cathédrale du diocèse (Nancy) reçoit des biens sauvegardés ou récupérés d'édifices supprimés. En janvier 1803 est affecté à Nancy le trésor de saint Gauzelin avec lequel il fut inhumé à l'abbaye de Bouxières-aux-Dames.

Un mouvement de reconstitution de trésor disparu de la cathédrale pour le besoin du culte s'opère sous l'Empire et sous la Restauration par les évêques et les chapitres sous le contrôle du roi et de l'administration des cultes « pour la convenance liturgique du goût et de la décence ». De nombreux dons ont permis d'enrichir ces trésors reconstitués. Le plus spectaculaire reste le trésor du Paraclét donné par les descendantes de la dernière abbesse de cette abbaye en 1858 à l'évêque d'Amiens. De nombreuses commandes de chapelle par les évêques vont également venir enrichir à leur décès par don les trésors de cathédrale. Des commandes sont opérées auprès d'orfèvres comme Jean Charles Cahier ou Poussielgue-Rusand qui vont permettre de remplacer les reliquaires disparus (12).

À la perte de son titre de cathédrale, contrairement à de nombreux endroits après le Concordat en 1801, le Trésor de Toul ne sera pas reconstitué. Les besoins du culte se satisferont de quelques pièces échappées à la tourmente révolutionnaire. L'unique pièce d'orfèvrerie qui a survécu aux destructions est le reliquaire et sa relique du Saint Clou, travail parisien offert par l'évêque Henri de Ville au XV^e siècle.



© ville de Toul

Le reliquaire du Saint Clou
© Photographie ville de Toul

Quelques commandes épisodiques sont passées comme la monstrance du Saint Clou dans les années 1840 sur le modèle de celle disparue en 1793, et le grand ostensor de la cathédrale commandé auprès de la maison Cauzier-Lahaye en 1855 exécuté par Armand Calliat de Lyon. Il n'y aura pas d'acquisitions d'œuvres anciennes par la fabrique, pas de legs d'évêques, seul un don significatif d'une fidèle : trente-cinq diamants qui vont venir enrichir le grand ostensor, et pas de dépôts d'objets retrouvés dans des sépultures épiscopales ou canoniales puisqu'il n'y a pas eu de fouilles archéologiques (13).

Des pièces avaient échappé aux fontes ou aux destructions comme la plaque de reliure de l'évangélaire carolingien de la cathédrale vendue à la cathédrale de Nancy en 1878 ou la plaque centrale d'une croix de la fin du XII^e siècle en émaux de Limoges, collectionnée par M. Dufresne, notaire à Toul, et vendue à la fabrique de la cathédrale de Nancy dans les années 1880.

La salle et ses travaux

Le trésor est également le terme donné à la chambre d'entrepôt des objets liturgiques, où sont protégées toutes les pièces de valeur. La création de ce lieu dès le XIII^e siècle pour abriter le trésor répond aux exigences de sécurité, et elle est fermée par une lourde porte recouverte de lames de fer. L'ensemble est gardé par le trésorier qui seul en possède les clefs. En 1304, il avait sous ses ordres trois personnes pour la sécurité du trésor et des reliques.

Située au chevet de la cathédrale entre l'abside et la tour saint Paul, elle est aménagée entre les contreforts du chœur dans une certaine sobriété architecturale. Conçue dès le départ pour sa fonction, elle se trouve derrière l'autel de Prime dont l'accès est organisé par deux portes successives. De plan rectangulaire de quinze mètres carrés, elle est constituée de deux travées couvertes de voûtes d'ogives reposant sur des culots sculptés sans colonne pour laisser place à des étagères. Une voûte plus ancienne formée par une voûte d'arêtes, est remplacée lors de l'exhaussement au XVI^e siècle par un voûtement d'ogives sobres. Il y avait vraisemblablement initialement un seul accès aménagé depuis le chœur à l'aide d'escaliers. Le niveau d'origine était inférieur de 1,68 mètre par rapport au sol actuel. N'oublions pas que toute cette partie a été reprise après l'effondrement de la tour sud du chevet en 1561. Le comblement de la salle est réalisé à cette époque pour être au niveau du reste de la cathédrale. C'est également à ce moment que l'ouverture d'une deuxième porte et le bouchage de la première sont très certainement réalisés. Une deuxième salle du trésor avait été construite pour contenir le mobilier utile au quotidien au maître autel sur deux niveaux sous l'épiscopat de Henri de Ville.

Les travaux

Le programme se devait de respecter le lieu, son histoire, ses aménagements et modifications apportés au fil des siècles (14). Après une étude menée par Monsieur Matteï Lazarescu, les nervures des voûtes ont retrouvé leur polychromie ocre d'origine ; travaux accompagnés par le nettoyage et le rejointoiement des murs. La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet Maffre et la réalisation des vitrines aux ateliers Bruns. La création d'un sol surélevé permet la suppression de la marche d'accès et la dissimulation des réseaux et de la ventilation. Le faux plancher est composé d'une ossature métallique sur vérins réglables revêtue d'un plancher bois. Ce sol rapporté est réalisé en maintenant cinq centimètres de vide le long des parois, permettant la mise en place d'une ligne d'éclairage. Un système de chauffage est créé pour lutter efficacement contre les variations de température et d'hygrométrie en complément de la régulation passive organisée dans chaque vitrine. La sécurité est assurée par une détection volumétrique, des caméras, et chaque vitrine est pourvue

de détecteurs de choc. Les vitrines épousent au mieux les niches et suivent le tracé des voûtes, respectant ainsi la volonté de la maîtrise d'ouvrage dont le choix est de mettre en valeur les objets exposés plutôt que le mobilier.



© ville de Toul

Vitrines de la salle du trésor

© Photographie ville de Toul

D'un coût global de 342 880 euros TTC, dont 160 000 pour les aménagements muséographiques, l'ensemble est subventionné à hauteur de 71,5% par la Drac, la Région Grand Est, le département de Meurthe-et-Moselle, et l'Etat par le dispositif Cœur de Ville.

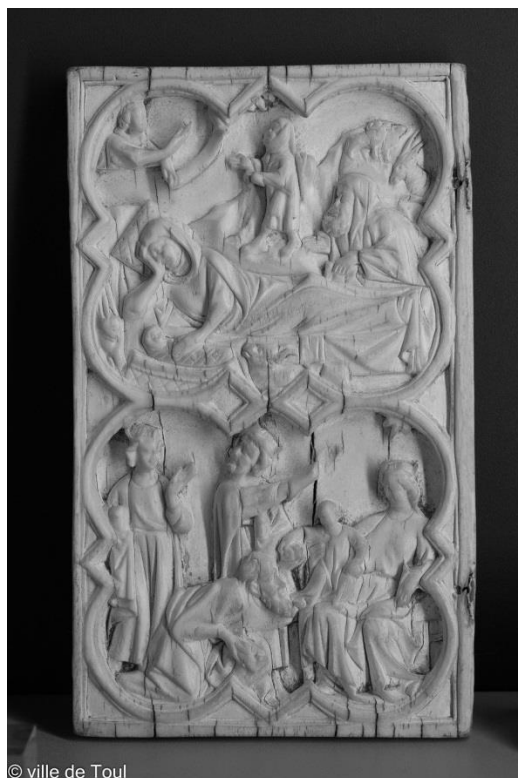
La reconstitution et la présentation du trésor

Il s'inscrit dans la continuité de la grande exposition en 1965 au Musée des arts décoratifs de Paris : *les trésors des églises de France*, correspondant au lancement d'un mouvement de scénographie et de mise en valeur initié par Jean Taralon. Une véritable campagne d'aménagements est menée dans de nombreuses cathédrales par les inspecteurs des Monuments historiques, comme à Notre-Dame de Paris, à Vannes et dans une soixantaine de trésors d'églises et de cathédrales.

À l'imitation des reconstitutions de trésors de cathédrales durant le XIX^e siècle, nous avons suivi le même cheminement intellectuel, mais au XXI^e siècle. La présentation se veut thématique et pédagogique en ne suivant pas une simple répartition strictement chronologique. Les thèmes choisis sont : au service de l'autel, les monstrances eucharistiques, au service de l'évêque, le mobilier liturgique, Henri de Ville évêque des arts et les tissus de saint Amon.

La base du fonds est formée des rares pièces sauvées des fontes révolutionnaires et des quelques commandes du XIX^e siècle dispersées en différents lieux de la ville (presbytère cathédrale, sacristie cathédrale, sacristie saint Gengoult, musée de Toul). L'ensemble est complété par la fin des dépôts consentis par mesure de précaution au sortir de la Seconde Guerre mondiale et de ramener ainsi des éléments patrimoniaux liés à l'histoire de Toul en leur lieu d'origine, comme les tissus de saint Amon. Il fallait également protéger l'orfèvrerie de différentes communes du secteur suite aux vols de 2006-2008. Le trésor devient ainsi un trésor de regroupement qui permet de bonnes conditions de conservation aux objets fragilisés

par la raréfaction de leur utilisation (15). Pour compléter le corpus d'œuvres que le trésor pouvait posséder avant la Révolution, des dépôts d'institutions muséales sont organisés avec le Musée historique lorrain de Nancy, le musée diocésain de Paderborn et le musée de la Fondation Fourvière de Lyon (16). L'évêché de Nancy-Toul a également consenti un dépôt avec la crosse de Monseigneur Fleury, de style art déco. A l'imitation du clergé et des grandes familles locales, le trésor s'est enrichi de dons dans le cadre des 800 ans de la cathédrale, par les Amis du Musée de Toul et la société Ads : reliquaire du début du XIV^e siècle, plaque d'ivoire d'un diptyque du XIV^e siècle, bougeoir limousin du XIII^e siècle et pyxide du XIV^e siècle).



Plaque en ivoire d'un diptyque du XIV^e siècle

Don de la société Ads

© Photographie ville de Toul

Ouvert au public pendant toute la saison touristique, de début juin à fin septembre, en accès libre et gratuit, il accueille tous les ans environ 20 000 visiteurs. Une exposition temporaire est proposée chaque année depuis son ouverture : émaux médiévaux, peignes liturgiques et anneaux épiscopaux pour 2024. Composé à l'intention des visiteurs comme des fidèles, il est un florilège d'une orfèvrerie mise en danger par une diminution de la pratique. Il doit être vivant et ne pas être uniquement un conservatoire. L'utilisation de certaines pièces lors de célébrations participe pleinement à cette volonté.

Notes

(1) Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (AD 54 ultérieurement), G9.

(2) Alde Harmand, « Orfèvrerie, le trésor de la cathédrale », dans : *Trésor d'une cathédrale*, collectif, Musée d'art et d'histoire de Toul, 2007, 176 p., p. 80-112.

- (3) La tradition, dès le IV^e siècle, attribue l'invention des reliques de la Passion à sainte Hélène, mère de l'empereur romain Constantin.
- (4) Ce reliquaire a été réparé au niveau de sa charnière en 1636. Cette relique tire son origine des concrétions crayeuses ou des restes de chaux trouvés sur le sol et les murs de la grotte de la Nativité ou de celle dite « du Lait » où la Vierge aurait allaité son fils près de Bethléem.
- (5) AD 54, G99.
- (6) AD 54, G9.
- (7) AD 54, G1385.
- (8) AD 54, G9.
- (9) AD 54, G101. La croix porte 10 brillants et 7 saphirs ; le nœud 41 diamants, 16 rubis, 3 topaze blanches et 1 grenat ; en haut du pied, 64 grenats en 8 bandes ; sur le bas du pied 30 saphirs, 12 émeraudes en 8 bandes et 206 pierres d'émeraudes et de saphirs ; la lunette de devant 35 topazes de Saxe blanches ; la lunette arrière 43 grenats et 35 améthystes... La somptuosité de cet ostensor ne fait aucun doute et constitue la commande la plus importante du siècle. Il sera présenté à la Cour de France et sa grande qualité sera reconnue.
- (10) Le 28 mai 1453, le joyau du trésor appelé « le chastel du roy », est mis en gage contre 200 francs convertis en 89 florins du Rhin pour la venue de Monseigneur de Calabre.
- (11) AD 54, G99, 19 novembre 1759.
- (12) Reliquaire de la Sainte Couronne d'épines en 1804 par Cahier pour Notre-Dame de Paris ; en 1873, châsse de Notre-Dame pour le trésor de la cathédrale de Rouen par Poussielgue.
- (13) Le trésor archéologique de Reims regroupe les objets trouvés lors des fouilles menées dans les années 1920 où les sépultures épiscopales ont livré de nombreuses pièces d'orfèvrerie.
- (14) Bouchage de la porte vers le chœur, agrandissement au XIX^e siècle de la meurtrière, remblaiement du sol entraînant la diminution de la hauteur des niches.
- (15) Ostensoirs de Dommartin, Gondreville, Favières, Villey-Saint-Étienne, Allain, Aingeray ; calice de Gondreville, Sexey-aux-Bois ; bougeoir et anneau épiscopal de Hugues des Hazards, etc.
- (16) Un ensemble d'orfèvrerie néo-gothique mis en dépôt (bougeoir, crosse, aiguière, croix pectoral de Monseigneur Geay, évêque de Laval en 1896), rappelle les commandes opérées par des évêques durant le XIX^e siècle pour alimenter le trésor de leur cathédrale.